



Bulletin de l'Académie de Vaucluse

213^e année académique – Janvier 2015 – n° 436

Avignon et Vaucluse, 1789-1799, feuillets révolutionnaires par Alain MAUREAU

XIII. Le passage à Avignon en septembre 1793 du futur maréchal Suchet

La vie du maréchal Suchet, à l'inverse de celle de ses frères d'armes de l'épopée, n'a pas suscité un grand enthousiasme chez les biographes de l'époque napoléonienne. A l'exception d'un article ancien, il a fallu attendre l'année 1986 pour qu'un ancien préfet retraçât la brillante carrière du duc d'Albufera et pas encore à mon sens dans tous les détails souhaitables. Il est vrai que pour les Vauclusiens, le nom de Suchet reste fâcheusement attaché au massacre et à l'incendie de Bédoin, quand, le 28 mai 1794, il se fait avec son bataillon l'instrument docile du tribunal révolutionnaire départemental, qui se transporte au pied du Ventoux pour y condamner à mort 63 habitants de cette localité et ordonner de mettre le feu à ce village. Nous ne reviendrons pas ici sur ce terrible épisode de nos luttes qui a suscité une abondante littérature et qu'une large majorité d'historiens voue à l'exécration. Si on peut alléguer à la décharge de Suchet la stricte obéissance d'un militaire à l'ordre d'un supérieur, en l'occurrence le représentant du peuple Maignet, il faut reconnaître qu'il n'a pas accompli sa mission à contrecœur, approuvant hautement ce massacre qui permettait à ses yeux au département de ne pas se « vendéiser ». Mais la correspondance de l'intéressé que nous produisons, antérieure de plus de six mois au massacre de Bédoin, confirme pleinement l'état d'esprit du futur maréchal en

cette période de son existence et la farouche exaltation jacobine qui l'anime. Ne dit-on pas qu'il avait débuté à Lyon parmi les « amis de Chalier » ?

Il convient maintenant de placer ce document dans son contexte. Louis Gabriel Suchet, né à Lyon le 2 mars 1770 dans une famille enrichie par le commerce de la soie, exploite, à l'issue de solides études, au commencement de la Révolution la maison de commerce léguée par son père mort prématurément. Cette situation bien assise, même florissante, ne l'empêche pas, après un apprentissage de sous-lieutenant dans la garde nationale de Lyon, de s'engager dans le 4^e bataillon des volontaires de l'Ardèche en formation à Bourg Saint-Andéol, où il est élu, le 20 septembre 1793, lieutenant-colonel, soit commandant de cette nouvelle unité forte de 700 hommes. Probablement, sa réputation de républicain enthousiaste a dû peser lourd dans le scrutin. Cette troupe était destinée à renforcer l'armée investissant Toulon, dont le port avait été ouvert aux flottes anglaise et espagnole fin août par les fédéralistes. Elle fait donc route sans tarder vers le grand port de la Méditerranée et s'arrête un jour ou deux à Avignon, étape obligatoire sur son itinéraire. Une effervescence fiévreuse règne à ce moment-là dans la

Suite page 3

RÉUNION DU MERCREDI 7 JANVIER 2015
17 h 30 – Lycée Frédéric Mistral – Rue d'Annanelle - Avignon

Candidature

Conformément à l'article 3 des statuts de l'Académie, la candidature suivante a été agréée par le Bureau et sera soumise, pour élection, aux membres lors de la réunion mensuelle.

- Madame Marie-Laure IMBERT, Orange, présentée par Madame Christine Feuillas, Monsieur Bernard Thomas et la Présidente.

Communication

Un peintre hollandais à Avignon : Quirinus Van Banken, nouvelles attributions, par Alain BRETON

Communication

Monsieur Henri Moucadel *Mistral et Saboly*

Dans le chapitre VI de ses *Memòri e raconte*, publiés chez Plon en 1906, Mistral parle d'Avignon comme d'une ville « astrado », c'est-à-dire « prédestinée ».

Il est vrai qu'il y rencontrera assez tôt Joseph Roumanille. C'est avec lui et quelques autres qu'il créera le Félibrige, en 1854.

Au milieu du XIX^e siècle la langue provençale était encore largement parlée dans cette ville et, parmi les œuvres les plus éditées et rééditées alors, figuraient les noëls de Nicolas Saboly (1614-1675) composés de 1660 à 1674. D'ailleurs l'imprimeur avignonnais François Seguin, envisageait de réaliser une édition critique des noëls du maître de chapelle de Saint-Pierre d'Avignon. C'est avec le concours de Roumanille, de l'archiviste Paul Achard et du jeune Frédéric Mistral que ce projet aboutira, avec la publication de l'ouvrage en 1856. Mistral se chargea essentiellement des notes relatives au vocabulaire (signées F. M). On peut penser que cette tâche fut à l'origine du long mais précieux travail qui aboutit, près de trente ans plus tard, à la publication de son dictionnaire provençal-français, *Lou Tresor dóu Felibrige*.

C'est encore Mistral qui rédigea le texte d'annonce de cet ouvrage, à la fin de *l'Armana prouvençau* de l'année 1857, sous le titre *Li nouvè de Saboly, edicioun musique-jado*.

La même année il écrivit sa *Charradisso* sur Nicolas Saboly, qui devait servir de préface aux différentes éditions réalisées par l'imprimerie Aubanel (1858, 1865, 1870...). Mistral y apporte des éléments nouveaux sur la vie du noëliste, son talent, sa popularité, mais il y reprend également des inexactitudes empruntées aux préfaces de certaines éditions antérieures (par exemple celles de 1699, 1737, 1852).

Il faudra attendre l'année 1875 et le travail méticuleux de l'abbé Faury, pour corriger certaines affirmations fantaisistes. L'apport majeur de son ouvrage consiste en l'analyse d'un manuscrit jusqu'alors attribué à notre noëliste, mais qui était l'œuvre d'un certain frère Sérapion. Cet ouvrage (*Saboly. Étude littéraire et historique, avec un examen du manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Inguibert*) reçut une médaille d'or au concours littéraire ouvert lors du 200^e anniversaire de la mort de Saboly, en 1875.

Cependant les précisions apportées par Faury furent entièrement ignorées par Mistral, et ni son nom, ni les références de son livre, n'apparaîtront dans les rubriques de *l'Armana prouvençau* des années suivantes, où pourtant chaque année figurait la liste des publications concernant la langue d'oc et ses écrivains. Une des explications de cette attitude pourrait être le choix par Mistral de la référence d'air d'un Noël faussement

attribué à Saboly pour composer sa fameuse *Coupo Santo*, composée en 1867.

Du point de vue de la graphie moderne élaborée par Roumanille et Mistral à l'aube du Félibrige, on sait que Saboly leur servit de référence. Mistral l'affirme, dans ses *Memòri*, au chapitre VII : « Roumanille, en lisant à la bibliothèque d'Avignon les manuscrits de Saboly, fut frappé du bon effet que produisait notre langue, orthographiée là selon le génie national et d'après les usages de nos vieux Troubadours. Il voulut bien, si jeune que je fusse, prendre mon sentiment pour rendre au provençal son orthographe naturelle ; et, d'accord tous les deux sur le plan de réforme, on partit hardiment de là pour muer ou changer de peau... »

Au bout du compte, on retiendra que Saboly et ses noëls ont joué un rôle non négligeable dans l'éclosion de la renaissance provençale de 1854.

Même si l'épisode Faury laisse un petit goût amer, on peut affirmer que Saboly, par les thèmes qu'il aborde, la qualité de sa langue, et par sa renommée qui se joue du temps qui passe, a été un modèle pour les premiers écrivains du renouveau provençal, qui surent, en s'appuyant sur le passé, ouvrir des chemins nouveaux, dans des registres littéraires bien différents.

Dans l'assistance

Présents

Mmes F. Arlot, F. Bombanel, A.-M. de Cockborne, R. Daire, M. Dalzon, G. Dewulf, M.-L. Fabrié, F. Frey, C. Hugelé, S. Metzger, E. Molina, A. Nitard, L. Perdiguier, N. Perret, N. Pfligesdorffer, B. Silvestre, L. Tallah, C. Varréon.
MM. A. Albert, J. Arlaud, A. Badier, J. Barruol, J.-J. Blanc-Montmayeur, M. Boulinguez, D. Bréhier, G. de Camaret, P. Cance, D. Carru, P. Cavard, J.-P. Chabaud, P. Chamerois, S. et V. Clap, R. Daire, J.-F. Delmas, P. Fanchini, F. Féraud, B. de Font-Réaulx, A. Gillis, P. Guérin, M. Legros, J.-L. Lunel, D. Pfligesdorffer, M. Gromelle, V. Lassalle, A. Layrisse, A. Maureau, M. Maynègre, J.-M. Mercier, P. Montagard, P. de Montgolfier, R. Nitard, M. Reboul, J.-P. Renard, H. et T. de Seguins-Cohorn, C. Serres, H. Signore, M. Silvestre, P. Weltman-Aron, G. Zeno.

Excusés

Mmes A. de la Baume, M. Brun, Y. Feuillas, K. Klein, M. Lunel, V. Martin, F. Maynègre, B. Rey-Flaud, N. Roux, V. Siaud, C. Sibille.
MM. F.-X. Carlotti, A. Dufaut, J.-M. Mathonière, J. Silvestre, T. Zarcone.

XIII. Le passage à Avignon en septembre 1793 du futur maréchal Suchet par Alain MAUREAU - suite

ville et les chroniqueurs locaux n'ont pas manqué de noter l'afflux considérable de militaires la traversant pour se joindre au corps de Carteaux. Le conventionnel Albitte, représentant en mission près l'armée des Alpes, accompagné du général Dours, surveille au chef-lieu l'application de la loi du 23 août prescrivant la levée de tous les hommes, âgés de 18 à 25 ans. Il visite la fonderie établie dans l'ancien couvent des Dominicains, afin d'activer la fabrication de canons. Suchet profite de ce court séjour au pied du Palais des papes pour se présenter devant le Conseil général du département qui siège en permanence à l'hôtel de Forbin. En cette période la pratique est courante. Comme d'ailleurs à la Convention, à peu près n'importe qui peut entrer dans la salle des délibérations pendant les séances, exposer des requêtes, suggérer des solutions aux questions débattues, interpellier les membres sur leur gestion et surtout débiter de ridicules discours. Suchet se plie à cette mode et formule la demande suivante que le secrétaire à la date du 27 septembre 1793 a ainsi couchée dans son registre : « L'état-major d'un bataillon de l'Ardèche, allant à Toulon combattre les rebelles et les satellites du tyran est introduit. Le commandant demande à l'administration d'autoriser le citoyen Ancel, commissaire de guerre, de payer un drapeau que le bataillon a fait faire à Avignon, n'ayant pu s'en procurer dans son département ». Cette demande ne souleva pas de longues discussions. L'administration ayant donné un avis favorable, le procureur général syndic autorisa la dépense. Mais, heureusement pour nous, car elle nous vaut la réclamation de Suchet et de certains officiers et hommes de son bataillon, cette généreuse promesse ne fut pas tenue. Arrivés sous les murs de Toulon, ils se montrent très déçus de l'inexécution de l'arrêté pris en leur faveur, espérant pourtant que ce drapeau arrivera bientôt.

Voici cette lettre inédite à placer comme un petit élément supplémentaire dans la carrière de Suchet. Elle est rédigée dans le langage du temps, mélange d'ivresse patriotique et de fanatisme commun à tous ceux qui, depuis les conventionnels jusqu'au braillards à bonnet rouge d'infimes comités de surveillance, veulent passer pour des purs et des solides sur lesquels la nation peut compter.

*4^e bataillon de l'Ardèche debout et contre les tyrans,
Administrateurs en quittant vos murs, nous partions satisfaits et nous répétons les cris, vive l'administration du département de Vaucluse, vous aviez pris un arrêté*

favorable aux soldats citoyens du 4^e bataillon de l'Ardèche. C'est de vos mains qu'ils doivent tenir l'étendart tricolore qui encourage les plus faibles et donne une âme à l'égoïste. Par quelle fatalité, citoyens, votre arrêté a-t-il été sans suites. Aurions-nous démerité de votre part ? Nous sommes sur du contraire, car vous êtes amis de la liberté et vous savez sans doute que le bataillon montagnard campé sous les murs de Toulon depuis le 4^e 8^{bre} (vieux style) a déjà versé son sang pour elle. Oui, citoyens, quoique peu agerri on nous a présentés à l'ennemi et nous lui avons prouvés ce que peuvent des hommes sincèrement animés de l'amour de la patrie.

Bientôt nous l'espérons nous pourrons rendre à la chose publique des services. Plus importante encore concourez y donc, braves sans culottes, invitez les citoyens Salette aîné à nous faire passer en poste nos drapeaux et nos guidons. Relevez serment que nous vous faisons au nom de tous de nos compagnons d'armes et en face des anglais et des salles espagnols.

Nous jurons haine éternelle aux fédéralistes, aux feuillants et aux modérez, anattêmes et mort aux traîtres ; nous jurons que le drapeau tricolore que vous nous remettrez ne passera dans les rangs ennemis que lorsque le dernier de nous se sera endormi sur un lit de triomphe.

Nous jurons que Toulon sera bientôt français ou que les débris fumants attesteront au reste de la terre ce qui peut la volonté du peuple contre des esclaves et des tigres couronnés.

Recevez l'assurance de l'estime et de l'amitié des montagnards sans culottes composant le conseil d'administration.

Vive la République. L' c^{el} Suchet commandant, Cros capitaine, Martin lieutenant. Guilhon sous-lieutenant. Ozil cap^e, Leviez sergent, Roux, Mollet, Chabus ca^{ne}, Pumire, F. Berton, p^{re} en l'absence, Moulon (abréviation illisible).

Au poste du Bois vert le 3^e jour de la 1^e décade du 2^e mois de l'an 2^e de la République française [24 octobre 1793].

Sources : BM Avignon, Ms 1676, f. 53.- Arch. départ. de Vaucluse, 1 L 81, f. 132.- *Journal de Coulet, taffetassier d'Avignon, de la monarchie à l'Empire*, 1992, p. 106-107-108.- Bernard Bergeret, *Le maréchal Suchet*, 1986.- *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la République et de l'Empire (1792-1814)*.

Il va de soi que le texte produit respecte scrupuleusement l'orthographe de l'original.

CARNET DE L'ACADÉMIE

Décès

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Monsieur Anthony Mitchell, époux de notre collègue Madame Brigitte Mitchell. Chacun se rappelle la très intéressante communication que nous avait faite M. Mitchell il y a deux ans sur un sujet tout à fait inédit : les cuirs de Cordoue fabriqués à Avignon.

Nous présentons à Madame Mitchell nos très vives condoléances.

VIE CULTURELLE

Nous rappelons à tous ceux qui reçoivent le bulletin mensuel par courriel les manifestations organisées à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Nicolas Saboly :

- le dimanche 21 décembre à 10h., une messe à la basilique Saint Pierre d'Avignon, au cours de laquelle la maîtrise de Nîmes donnera la messe de la nativité sur des Noëls de Saboly d'Henri Tomasi (1901-1971), pour chœur d'enfants, galoubet, tambourin et orgue, avec André Gabriel, galoubet et tambourin, Luc Antonini, orgue, sous la direction de Vincent Reclin. Le même jour, à 16h., également à l'église Saint Pierre, sera donné la messe de minuit sur des Noëls et l'oratorio *In Nativitatem Domini canticum* de Marc-Antoine Charpentier (1644-1704). Tarif normal : 20€.

- jusqu'au 24 décembre, l'exposition *Sur les traces de Nicolas Saboly* sera présentée à Carpentras, au musée Sobirats, 112 rue du Collège.

Le Palais du Roure présente une très intéressante exposition, *Présence de Frédéric Mistral*, dans le cadre du centenaire de la mort du poète, jusqu'au 31 janvier 2015. Entrée libre. Un « livret de visite » accompagne l'exposition.

Publication des Mémoires de L'Académie

Le prochain volume, consacré au colloque qui s'est tenu à Carpentras, devrait paraître au cours du premier trimestre 2015.

Nos collègues qui n'ont pas pu retirer leur exemplaire du dernier volume paru cette année (tome VII, années 2009-2010) le recevront par la poste en début d'année. Il est consacré aux événements qui se sont produits à Avignon en 1814-1815, notés au jour le jour dans le journal de Chambaud, édité et annoté par notre ancien président, M. Alain Maureau.

Dons à la bibliothèque de L'Académie

- *Recueil des noëls provençaux. Lou Reviro-meinage*, de Nicolas Saboly. Avant-propos de Claude Mauron. Édition critique par Henri Moucadet. Montfaucon, Éditions À l'asard Bautezard, 2014. Nous remercions Monsieur Clément Serguier de nous avoir remis un exemplaire de cet ouvrage qui accompagne les manifestations consacrées à Saboly.

- *Guerre 1914-1918, communauté de Gargas*, et *Courrier de poilus, Emmanuel Paul Clovis Barthélémy et autres*. Ces deux ouvrages, parus en 2014 aux Éditions Camp, de Gargas, sont dus à notre collègue Madame Anne-Marie de Cockborne. Elle a publié également, en 2014,

avec son mari, chez le même éditeur, *Les Cockborne en France*, une famille venue d'Écosse.

Nous la remercions très vivement du don de ces trois ouvrages.

- Notre collègue, Monsieur Jean-Marie Mercier nous a remis un exemplaire des actes du colloque qu'il avait organisé en mars-avril 2013, *La République des lettres dans le Midi rhodanien. Sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des Lumières*. Les textes sont publiés sous la direction de Daniel Roche, professeur émérite au Collège de France. Éditions Privat, 2014.

Plusieurs membres de notre Académie y ont fait des communications : « Jean-François Séguier et l'écriture de la fraternité : la société des Pélicans et des Artérophiles », par Jean-Marie Mercier. « Idées et sociabilités rose-croix dans le Midi rhodanien au XVIII^e siècle », par Thierry Zarcone. « Réseaux et correspondants d'un naturaliste méridional : le chevalier de Courtois », par Michel Reboul. « Les imprimeurs avignonnais au service de la république des lettres », par Françoise de Forbin.

Nous remercions Monsieur Jean-Marie Mercier de son don.

Prochaines communications

4 février : *Redécouvrir Jules Goudareau (1843-1934), compositeur et académicien avignonnais oublié*, par Jacques Félix.

11 mars : *La Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, par Jean-Louis Charvet.

8 avril : *Le château de Brantes à Sorgues : une terre, une famille, un jardin*, par Charles-Hubert de Brantes et Sophie Bentin.

COTISATION 2015

Les cotisations sont dues dès le début de l'année. Nous rappelons que les membres qui ont réglé une cotisation de soutien (minimum 50 euros) reçoivent un reçu de défiscalisation. Nous encourageons donc vivement les membres de notre Académie à profiter de cet avantage pour accomplir un geste de soutien à notre institution, sans majoration de charge financière réelle.

Bulletin par messagerie électronique

(veuillez communiquer votre adresse courriel lors de votre règlement) :

Membre titulaire : 35 euros dont cotisation (17 €) et abonnement au *Bulletin* mensuel et aux *Mémoires* (18 €).

Ménage titulaire : 39 euros dont cotisation (21 €) et abonnement au *Bulletin* mensuel et aux *Mémoires* (18 €).

Bulletin par voie postale :

Membre titulaire : 40 euros dont cotisation (17 €) et abonnement au *Bulletin* mensuel et aux *Mémoires* (23 €).

Ménage titulaire : 44 euros dont cotisation (21 €) et abonnement au *Bulletin* mensuel et aux *Mémoires* (23 €).

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE. Périodicité : 9 n^{os}/an.

Académie de Vaucluse. Fondée le 20 juillet 1801. Déclarée d'utilité publique par décret du 7 mai 1919. Habilitée à recevoir dons et legs en exonération de droits de succession. Adresse postale : Hôtel Salvati-Palasse, 5 rue Galante, 84000 Avignon. **Directrice de la publication** : M^{lle} Françoise de Forbin. **Gérant de la publication** : M. Robert Nitard. Dépôt légal : 1993. n° 14.0024. I ISSN : 1148-6554. Impression : Imprimerie de l'Ouvève, ZI du Founalet, 84700 Sorgues.

secretariat@academiedevaucluse.fr